



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Auvergne

Compte rendu de l'AG du 13 décembre 2018, Cézeaux

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 13 décembre 2018

Clermont-Ferrand – Campus des Cézeaux

1 – Présentation du rapport moral et financier 2018

Voir le rapport joint en annexe.

2 – Prise de position sur les attentats de Strasbourg

Fabrice Boyer, président du groupe, apporte son soutien aux collègues strasbourgeois au lendemain des attentats qui ont eu lieu sur le marché de Noël.

L'occasion de rappeler la polémique qui a secoué la profession au début de l'année 2018. Au-delà de la violence des échanges, notamment lors du dernier congrès national, plusieurs adhérents ont exprimé leur souhait de reprendre, au niveau local, un débat sur le fonds de la question, à savoir la difficile articulation entre respect de la liberté des usagers et responsabilité collective.

3 – Elections

Etaient représentés pour le vote :

- 18 individuels
- 11 procurations
- 9 collectivités

Soit un total de 38 votants.

Le rapport moral et financier est adopté à l'unanimité (vote à main levée).

Pour les élections du CA et du bureau (vote à bulletins secrets), 37 votes ont été exprimés. Les personnes qui se présentaient ont toutes été élues à l'unanimité des suffrages.

La composition du nouveau CA est donc la suivante :

- Nathalie Daguillon, du réseau des médiathèques de Clermont-Auvergne Métropole
- Nicolas Douez, de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes
- Arnaud Saez, du réseau des médiathèques de la Ville de Montluçon
- Séverine Langlois de la médiathèque de Cusset (Allier)
- Kathleen Le Cornec, de la médiathèque universitaire de l'Orangerie (Vichy communauté) – Membre du bureau et trésorière du groupe
- Catherine Benod, de la médiathèque départementale de la Haute-Loire – Membre du bureau et secrétaire du groupe
- Brigitte Bessot, du réseau des médiathèques de Riom Limagne Volcans – Membre du bureau et vice-présidente du groupe
- Fabrice Boyer, du réseau des bibliothèques universitaires de l'UCA – Président du groupe.

4 – Projets 2019 - 2021

Les membres du CA se sont mis d'accord sur 3 principes pour ce nouveau mandat :

- Pour l'organisation des journées d'étude, continuer à laisser la main aux adhérents et adhérentes intéressés, formule qui a bien fonctionné lors du mandat précédent
- Continuer à assurer un équilibre territorial en organisant les journées et actions sur l'ensemble de l'ancienne région Auvergne
- Porter sur l'ensemble du mandat un gros projet de valorisation des bibliothèques auvergnates via des vidéos. Le format reste à définir : s'agira-t-il d'un court métrage ? de capsules adaptées aux réseaux sociaux ? La tonalité sera-t-elle à la mise en valeur des bibliothèques ou plutôt documentaire ? Avec quels partenaires ? Le projet est adopté pour le principe et sera affiné lors des prochaines réunions du CA.

5 – Présentation de l'agence « Auvergne Rhône Alpes Livre et Lecture »

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/>

Auvergne Rhône Alpes Livre et Lecture (ex ARALL) est désormais adhérente en tant qu'association aux deux groupes régionaux de l'ABF (Auvergne et Rhône Alpes). Fabrice Boyer rappelle que le groupe Auvergne a fortement plaidé, au moment de la fusion des régions, pour le maintien d'une agence du livre en Auvergne-Rhône-Alpes.

Alizée Buisse, chargée de mission bibliothèques et patrimoine écrit, nous a présenté quelques-unes des actions de l'association à destination des bibliothèques :

- Organisation de rencontres et journées d'étude
- Mise en place de ressources sur le site (annuaire des bibliothèques par exemple)
- A noter en janvier et février : deux rentrées des auteurs BD à Lyon (21/1) et Moulins (4/2)
- A noter en octobre : une rencontre sur la rentrée littéraire jeunesse au Puy-en-Velay
- Les bibliotpitch : des journées avec présence d'éditeurs le matin et présentation de projets sous forme de Pecha Kucha l'après-midi. La prochaine aura lieu le 9 avril dans le Puy-de-Dôme.
- Publication d'une ressource sur les marchés de livre suite à l'abaissement des seuils et sans doute organisation d'une journée sur le sujet
- Présence d'un service juridique que les professionnels peuvent solliciter en cas de question.

Alizée a ajouté qu'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture pouvait s'impliquer dans l'organisation des journées d'études du groupe, apportant ainsi son soutien financier et logistique.

6 – Propositions de thèmes pour les journées d'étude 2019

Suite à un brainstorming effréné et constructif, voici les propositions de thèmes qui ont émergé :

- Education au média (en lien notamment avec la présence de services civiques travaillant sur cette question dans le Cantal et le Puy-de-Dôme, dans le cadre d'une expérimentation du Ministère de la Culture, portée par les DRAC)
- Liberté des usagers ou/et régulation de l'espace public et des services ?
- Bibliothèques et insertion / inclusion (facile à lire, illettrisme, etc)
- Séniors en médiathèque
- Valorisation du patrimoine
- Randobib : à la découverte des bibliothèques entre Auvergne et Rhône Alpes
- Sciences en bibliothèques

Outre ces thèmes, qui seront soumis au vote des adhérents en vue de l'organisation de trois journées en 2019, a été acté l'engagement d'un travail (soit au sein d'un groupe soit à l'occasion d'une journée spécifique) sur les modalités de mise en œuvre d'un dispositif de mutualisation relatif à la veille et aux acquisitions : les idées

d'une plateforme de paniers « de référence » accessibles à la consultation ou/et d'un réseau d'acquéreurs-conseil par domaines ont été émises. Réfléchir à un réseau d'échange et de partage d'information. Tenir compte du travail des libraires, de la place des offices, et des questions d'ego. Il s'agirait d'un réseau bénévole, de conseils réciproques. Se pose la question d'une éventuelle forme de conventionnement sur le partage, sur la notion de « communs », de sorte que les collectivités acceptent que le travail fourni par un agent puisse bénéficier à d'autres collectivités.

NB : voir précisément comment fonctionne le réseau des bibliothèques de Paris, où il existe des listes mensuelles constituées par des acquéreurs référents. Chaque bibliothèque peut choisir parmi cette liste ou/et faire d'autres acquisitions (choix propres, suggestions d'usagers, etc.). Voir également le fonctionnement des bibliothèques du réseau Plaine Commune, où une cinquantaine d'acquéreurs s'occupent des achats pour tout le réseau et se chargent également de la répartition des titres par bibliothèque.